

LES BEGUINS DU TIERS-ORDRE FRANCISCAIN OCCITANS

Annie CAZENAVE
ingénieur au CNRS

Le *Liber inquisitionis* de Bernard Gui présente parmi les « moderni heretici », hérétiques contemporains, l'interrogatoire et les sentences de seize condamnés jugés en 1321-1322, membres du tiers ordre franciscain, qu'il nomme simplement béguins, dont cinq à Belpech, cinq à Cintegabelle, un de Saverdun et des fugitifs d'Alet et de Montréal, repris. Ces frères du tiers ordre de Saint François, laïcs, vivent en communautés, appelés par eux maisons de la pauvreté¹. Ils constituent la frange d'un mouvement né à Narbonne autour du sépulcre de Pierre Déjean Olieu, que ses frères, les franciscains spirituels, vénèrent comme un saint inspiré par Dieu².

Philippe de Limborgh a édité en appendice à son *Historia*, le *Liber sententiarum* de Bernard Gui d'après un manuscrit perdu³. L'inquisiteur y a reproduit seize procès : à Belpech, Pierre de Na Bruna, de Mazères, ministre des béguins de Belpech ; Raimond de Bouich, interrogatoires, 1321-1322 ; Pierre Mauriès, marié, 8 avril 1321 ; Bernarda de Na Jacma ; Pierre Gastaud, fils de maître Pierre Gastaud, notaire, mars 1321⁴ ; à Cintegabelle, Raimond d'Antusan, marié, 13 mars 1321 ; Bernarda sa femme, professe ; Guilhem Ruffié, fils de Pierre Ruffié ; Pierre Calvet, fils

1 Ils n'ont aucun point commun avec les béguins flamands et allemands, mais sont considérés comme une variante régionale du mouvement contemporain. Bernard Gui précise qu'on les appelle ainsi communément en Narbonnaise et en Toulousain, et qu'ils portent un habit distinct (ce sont les frocs vils et rapiécés, signe de leur vœu de pauvreté). Il juge qu'ils professent « des erreurs ou des opinions erronées, schismatiques ou hérétiques ».

2 F. Ehrle, « Petrus Johannis Olivi, sein Leben und seine Schriften », *Archiv für Literatur und Kirchengeschichte des Mittelalters*, 2, 1887 ; Ignaz von Döllinger, *Beiträge zur Sektengeschichte des Mittelalters*, t. II, *Dokumente*, Munich, 1890 ; René de Nantes, *Histoire des Spirituels dans l'Ordre de Saint François*, Louvain-Paris, 1909 ; R. Manselli, *Spirituali e Beghini in Provenza*, Rome, 1959, trad. J. Duvernoy, *Spirituels et Béguins du Midi*, Toulouse, 1989.

3 *Historia Inquisitionis, qui subjungitur liber sententiarum Inquisitionis Tholosanae ab anno Christi MCCCVII ad annum MCCCXXIII*, Amsterdam, 1692.

4 S. d., p. 301-303 ; en 1321 et 1322, p. 298-301 ; 8 avril 1321, p. 303-307 ; s. d., p. 307-309 ; p. 310-312 ; 13 mars 1321, p. 313-314 ; mars 1321, p.323-325.

de Raimond Calvet ; Marie de Serre, veuve de Jacques de Serre, professe ; Mathieu Terren, de Saint-Amans « outre Ariège », diocèse de Pamiers, habitant Saverdun, diocèse de Rieux ; Raimond de Lacruts, d'Alet, profès, mars 1321, vivant à Belpech⁵ ; Pierre Tort, fils de Mathieu Tort, coutelier, de Montréal, 9 mai, relaps ; Guilhem Ruffié, Pierre Doumenc, Pierre Hospital et Pierre Guiraud, fugitifs ; Raimond Etienne de Lacruts et Pierre Tort. Pierre Doumenc a été pris à Caignac, dans le diocèse de Rieux⁶.

Tous croient en la vision eschatologique qu'Olieu a exposée dans sa *Postille sur l'Apocalypse* : son exégèse repose sur une théologie de l'histoire, qui identifie le temps du monde au temps de l'Eglise, et il voit dans l'Apocalypse une prophétie sur le déroulement des temps. Il reprend les théories de Joachim de Fiore, qui fait correspondre les trois âges du monde avec les trois personnes de la Trinité, mais les englobe dans une périodisation reposant sur les sept anges de l'Apocalypse : ces anges scandent la marche du temps dont ils inaugurent chaque période en brisant l'un des sept sceaux, qui marque sa fin et le début d'une autre. Des événements antagonistes surviennent à chaque passage d'un âge à l'autre. Les stigmates imposés à François deux ans avant sa mort ont fait coïncider temps céleste et temps terrestre, et le sixième sceau a été brisé lors de la prise et du sac de Béziers, lors d'une Croisade menée par des clercs et des guerriers contre les chrétiens. Ce scandale prouve que l'Eglise coupable d'une telle violence est une église imparfaite, et il annonce, donc, la fin du cinquième état, celui de l'église charnelle, qui doit s'amender avec l'aide de François, et qui précèdera le sixième état et l'instauration de l'église spirituelle. Car le temps a la forme d'une sphère qui effectue des rotations, de sorte que par son retour sur elle-même les temps derniers confinent aux temps de l'église primitive. Alors, à son image, le monde va être régi par l'Antéchrist et traverser une période de persécutions. Les rescapés fonderont sous l'égide de l'Esprit Saint l'église nouvelle, sur le modèle de l'église primitive des Apôtres autour du Christ, imitée par François et ses douze premiers compagnons⁷.

5 Pages 310-312 ; 313-314 ; 314-317, et 381-386 ; 317-318 ; 318-319 ; 319-321 ; 321-323 ; 323-325.

6 Pages 325-330, sentence, p. 330-332 ; excommunication de Bernard Baron, contumace, coupé et condamnation de deux relaps, Pierre Hospital et Pierre Guiraud, p. 386-393. Cf. Annie Cazenave, « Joachimisme et pauvreté chez les Béguins du Languedoc », *Conformité et déviances au Moyen-Age, Actes du 2^e colloque international de Montpellier, Cahiers du CRISMA*, n°2, 1995, p. 77-98.

7 Neuf exemplaires conservés, dont l'un à la Bibliothèque vaticane, et, plus surprenant, à la Bibliothèque malatestina de Césène, le manuscrit transcrit à la demande du pape en 1385, c'est-à-dire après la condamnation. Texte des censeurs, provenant d'Avignon, BnF, ms lat.3381 A. Edition partielle, I. von Döllinger, ouv. cité, p.527-585.

Les spirituels narbonnais pensent être les précurseurs de cette église, l'Église spirituelle, qui remplacera l'Église devenue caduque, dont ils rejettent les actes, c'est-à-dire les sacrements, et le tribunal d'inquisition. Ils ont créé un culte, qu'ils propagent chez les tertiaires, et font lire dans leurs assemblées le *Testament* d'Olieu et un livret sur « la mort du Saint Père ». Leurs supérieurs ont essayé de les calmer en les dispersant dans des couvents hostiles ; ils ont regimbé, s'estimant persécutés avant de l'être. Les tertiaires, hors d'atteinte, deviennent l'asile du refus. Leur attitude montre sur le vif comment prend naissance, à partir d'un personnage charismatique et d'un texte, une secte.

Les persécutions commencent avec la condamnation en 1317 de quatre frères mineurs, brûlés à Marseille aux Accoules⁸. La sentence annonce en effet à leurs yeux le début des tribulations qui marque la fin du second âge. Les quatre premiers brûlés sont les martyrs de la nouvelle Église, victimes d'une crucifixion spirituelle, et l'ordre des frères prêcheurs est le marteau qui les cloue aux quatre bouts de la croix. L'Église qui juge et tue n'est, ne peut-être, l'Église de Dieu. Elle est à terme condamnée. A Pâques 1318 un tertiaire de Béziers, Pierre Trencavel, est venu à Cintegabelle informer ses frères du procès de Marseille et de la mort des quatre frères, et sans doute organiser parmi eux les refuges des clandestins et les filières de fuite dont lui-même se sert par la suite, lorsque, emprisonné, il s'évade, vient se faire héberger, puis repart, est repris, jugé et brûlé⁹. Quatre ans après le premier bûcher, la liste des condamnés comprend environ soixante dix noms de brûlés, à Narbonne, Capestang, Béziers, Lodève, Pézenas, Agde, Lunel et Maguelone. Loin de les abattre, ces supplices les fortifient dans la vérité du message eschatologique : ils vivent la période correspondant au temps des martyrs dans l'église primitive. Ils l'acceptent dans une exaltation terrifiée, comme un effet inéluctable, qui ira s'aggravant dans l'imminence de la venue de l'Antichrist. Ils accourent sur les lieux du bûcher pour voir les derniers moments des condamnés et juger s'ils peuvent, d'après leur

8 Sentence, rédigée par l'inquisiteur, lui-même franciscain, Baluze-Mansi, *Miscellanae*, t.II, Lucques, 1761, p. 248-251 ; Manselli, ouv. cité, publiée en appendice l'interrogatoire par Michel de Césène des quatre frères mineurs, et sept interrogatoires et la coulpe des neuf béguins de Lodève, rédigés entre 1323 et 1326.

9 Les interrogatoires de la nièce de Pierre Déjean Olieu, Alazaïs Biasse, de Guilhem Doumenc, verrier de Narbonne, et de Bernard Maury, prêtre, fugitif en 1325, permettent de reconstituer leurs trajets. Pierre Trencavel avait fui avec sa fille en Provence où certains couvents (Apt, Brignoles, Draguignan, Manosque) étaient favorables aux Spirituels et ont servi de refuges. Bernard Maury, après la capture de trois béguines à Béziers, a fui à Draguignan, Nice et Grasse, et accompagné la fille de Pierre Trencavel, Andréa, qui d'Avignon allait le retrouver à Apt, où Bernard Maury l'a rencontré en 1323. Manselli, ouv. cité, p. 319-321, 326-328.

courage et leur humilité, les élever au rang des martyrs. Au petit matin ils vont pieusement ramasser dans les cendres tièdes les os calcinés, ou même un morceau de pieu carbonisé, qu'ils gardent comme des reliques et distribuent à leur retour, et les cachent en attendant le moment où l'injustice des sentences sera reconnue et instaurée la fête des martyrs. Le groupe de Lodève a été poursuivi pour s'être, au petit matin suivant l'exécution de Lunel, emparé des ossements, qu'ils ont ensuite distribués comme reliques¹⁰. Pierre Doumenc de Cintegabelle, avait écrit de sa main un martyrologe, et, feignant d'être devenu fou, récitait à mi-voix la liste des martyrs. Bernarda d'Antusan allait en compagnie de son mari assister aux supplices, et a vu brûler plus de quarante trois personnes en quatre ans¹¹. Raimond d'Antusan a vu à Narbonne la tête, les bras, le cou et les jambes d'une brûlée de Lunel, qu'il a baisés avec dévotion. Pendant une perquisition on a découvert chez eux et chez Pierre Mauriés, Bernard de Na Jacma et Marie de Serre des reliques cachées de brûlés.

Arnaud Pons, de Belpech, a rédigé une profession de foi que deux frères, désignés par lui, ont portée à Cintegabelle et lue en assemblée. Bernard Gui a reproduit dans le *Liber* la profession de foi du frère Madius brûlé à Lunel : « au temps moderne la vie de Notre Seigneur Jésus Christ souffre persécution parce que les frères de la Pénitence (ou béguins) sont brûlés comme hérétiques, alors qu'ils suivent la voie de Jésus-Christ. C'est l'église charnelle qui les persécute, il faut entendre par église charnelle leurs persécuteurs, c'est-à-dire l'archevêque de Narbonne, les évêques de Béziers, Agde, Lodève, Marseille, et les inquisiteurs de Carcassonne et de Marseille, qui les ont condamnés comme hérétiques. Ces condamnés et ces brûlés ont subi des persécutions pour la défense de la vérité et de la vie de Notre Seigneur Jésus Christ. Ils sont martyrs du Christ ». Cette profession de foi résume ensuite avec clarté tous les points soutenus par les récalcitrants. Le premier résulte d'une crise interne à l'ordre : les conventuels admettaient un assouplissement de la règle de saint François concernant la pauvreté, et peuvent posséder des celliers et des greniers, les spirituels observent une fidélité intransigeante à l'exigence de pauvreté, c'est-à-dire de dénuement, exprimée par leur fondateur dans son Testament. Elle est le signe distinctif de ses disciples, qui ont fait vœu de pauvreté. Comme Jean XXII, à l'inverse de ses prédécesseurs, a donné

10 BnF, coll. Doat, t. XXVIII, éd. Manselli, ouv. cité, p. 309-319.

11 Trois à Narbonne, 21 à Capestang, à Lunel 17, à Lodève plusieurs (5 d'après les Tertiaires de Lodève), à Béziers 2, puis 7, et plusieurs à Arles.

tort aux spirituels, les extrémistes récusent le pape¹². François n'avait fait que suivre le Christ, sa pauvreté est celle même du Christ et des Apôtres, que le Christ a révélée à François en lui imposant les stigmates. Porter des frocs vils, informes et rapiécés, s'interdire de posséder le moindre bien, maison, provision ou argent, mener une vie précaire, tel est l'état prescrit par François et enseigné dans l'Évangile. La pauvreté franciscaine est celle du Christ, et le Testament s'identifie à l'Évangile¹³.

A cette croyance commune aux spirituels les « frères de Narbonne » donnent un sens eschatologique : ils opposent la pauvreté franciscaine à la richesse de l'Église romaine, dont ils tirent argument pour affirmer que ses possessions, les vastes domaines des abbayes et les prébendes des prélats et des chanoines, toute l'économie hiérarchisée, correspondent à un état imparfait de la société et qu'à l'avenir, parvenue à l'âge de l'Esprit, l'Église toute entière sera pauvre. Ils puisent leur foi et leur espérance dans les écrits d'Olieu, en particulier de la *Postille*. Mais le texte mis entre les mains des tertiaires, fait à leur usage, en langue romane, est un abrégé, sans aucun doute expurgé des passages dont l'érudition leur serait restée incompréhensible, tels la succession des empires dans l'Antiquité et les attaques contre l'averroïsme. Cette traduction est perdue. Les aveux des tertiaires, qui l'entendent sans cesse dans les assemblées, nous la restituent donc par ses effets de lecture. Sur les seize, deux possèdent le livre, qu'ils lisent à haute voix, cinq savent lire et un écrire, les autres ont « entendu lire » ; un seul, Guilhem Ruffié, est à coup sûr illettré, il affirme avoir été instruit « par l'écoute et la tradition ».

Ce ressassement modèle l'esprit de la communauté, mais l'exégèse d'Olieu a été tronquée, schématisée et interprétée par des disciples exaltés, et en outre mal comprise par des laïcs sans culture théologique et traumatisés

12 *Corpus juris canonici : quorundam, Extravag., Joannis XXII, tit.XIV, cap.1* ; Eubel, *Bullarium franciscanum*, Rome, 1898, t.V, p. 128-130.

13 Les maisons de la pauvreté pratiquent la « pauvreté évangélique », c'est-à-dire mènent une vie précaire, sans rien avoir en propre ou en commun ce qui les distingue des ordres monastiques, qui n'ont rien en propre mais possèdent en commun et ne conservent rien d'autre que pour « la nécessité présente », qui correspond à huit ou quinze jours pour le blé et le vin, et à six mois pour le sel et l'huile (Pierre Tort, p. 325). Guillaume Doumenc donne l'exemple des oiseaux du ciel, et la parabole du jeune homme riche. Pierre Tort ajoute : saint François bénit les frères *repetaciantibus vestes suas de saccis*. Le mot *repetacias* signifie en langue d'oc *rapiécé, rapetassé*. Les frères doivent porter des frocs grossiers et rapiécés à l'exemple du Christ, qui dans la crèche était enveloppé de chiffons. Et c'est un mode de vie plus parfait de vivre de mendicité que du travail de ses mains (p. 305, 309, 315, 319). Là est sans doute le fond du problème, qu'ils ne voient pas, car nombreux sont les citoyens, par ailleurs catholiques, mais pondérés, qui leur reprochent d'être un fardeau et les accusent de vivre aux dépens des vrais pauvres.

par les bûchers. Ils prennent au sens littéral les images apocalyptiques auxquelles il donne un sens tantôt symbolique tantôt anagogique. Olieu s'adresse à l'Église de la fin du XIII^e siècle et formule une prophétie de menace : qu'elle se convertisse à la pauvreté et suive l'enseignement de François, sinon elle sera détruite comme Babylone. Après 1317, les tertiaires jugent la rupture consommée, et identifient la Grande Prostituée de Babylone à « l'église charnelle », donc l'église romaine. Incapable de se transformer, elle sera détruite à la mort de l'Antichrist. Indifférents au panorama historique d'Olieu, ils appliquent à leur temps les prédications faites par lui vingt ans avant. Raimond d'Antusan donne la teneur du livre qu'il possède : « Item, dans la dite *Postille* il lut ou entendit lire que dans le second état général du monde qui coïncide avec le sixième état spécial de l'Église, à la fin de cet état sera le jugement de Babylone, c'est-à-dire de l'Église charnelle, parce qu'elle a persécuté et persécute la vérité du Christ dans ses pauvres, et finalement condamnera et crucifiera la vie sainte et la sainte pauvreté du Christ. C'est pourquoi elle sera réprouvée et condamnée par les dix cornes de la Bête, sauf les élus qui seront délivrés, par lesquels l'Église spirituelle sera fondée et la vérité du Christ exaltée et prêchée, et il entendit dire et prêcher par des béguins que ce temps commence maintenant »¹⁴. Sous l'effet des bûchers les persécutés jugent leurs juges, et les assimilent à la Grande Prostituée vêtue de pourpre et d'or, qui donne à boire le vin de sa fornication à tous les rois de la terre et aux grands prélats qui recherchent la pompe mondaine¹⁵. La condamnation de la pauvreté par Jean XXII dans la bulle *Quorumdam* trouble les béguins, qui hésitent, s'interrogent sur la personne du pape et donnent au problème une solution différente : Pierre Tort le disculpe en supposant que les inquisiteurs lui ont menti, mais d'autre répètent la teneur du testament qu'Arnaud Pons, de Belpech, leur a fait porter avant son supplice et qui a été lu en assemblée : le Christ lui-même lui est apparu et lui a révélé que le pape avait perdu le pouvoir papal et était devenu hérétique. A sa suite Raimond d'Antusan estime qu'il a perdu le pouvoir papal ; Pierre Gastaud détaille : il a perdu le pouvoir de lier et délier, d'absoudre et d'exercer les actes de sa charge¹⁶. Il juge, comme Raimond Etienne, que le pouvoir est vacant et que les cardinaux doivent procéder à l'élection d'un autre pape¹⁷. Pierre Hospital, répétant sans doute ce qu'il a entendu dire à des franciscains, assure que

14 *Liber*, p. 312.

15 *Ibid.*, p. 313, 316, 319, 322, 323, coupes, p. 385, 392.

16 *Ibid.*, p. 317, 319-320, 322, 324.

17 *Ibid.*, p. 322, 324.

la tête de l'Église n'est pas le pape, mais le Christ¹⁸. Ils condamnent Jean XXII en vertu d'un syllogisme : un pape qui se trompe n'est pas un vrai pape ; or Jean XXII se trompe à propos de la pauvreté ; donc il n'est pas un vrai pape. Ce qui dispense de lui obéir et renvoie à la prédiction d'Olieu : Marie de Serre a entendu dire à quelqu'un venu de Narbonne porter des reliques de brûlés que le pape est le précurseur de l'Antichrist¹⁹. Olieu a prédit la venue de l'Antéchrist « mysticum », qu'il faut traduire par « mixte » : « loup rapace et sanglier de la forêt » (Ps. 80, 14), ce sera un faux pape, et il précèdera l'Antichrist majeur. Selon Raimond Déjean, de Montréal, l'Antéchrist est mixte parce qu'il fait le bien et le mal à la fois²⁰. Les béguins appliquent donc ce passage à Jean XXII, qui erre à propos de la pauvreté²¹. Replacé dans le système de concordance d'Olieu, il est antagoniste de Jean Baptiste.

Ils croient la venue de l'Antéchrist imminente. Selon Olieu les dix cornes de la Bête (Ap. 17,7) sont dix rois dont l'armée, coalisée sous un gouvernement unique, s'emparera du pouvoir et dominera pour un temps l'Église, mais ils ne réussiront qu'à détruire l'église charnelle, et en persécutant les élus ils leur auront permis au contraire de se purifier. L'Antichrist majeur est l'homme d'iniquité de la seconde lettre de Paul aux Thessaloniens. Il s'érigera en Maître d'erreur, et dominera par la subversion spirituelle, en s'imposant à la coalition des rois. Les trinitaires appliquent ce schéma à leur temps, en désignant les acteurs contemporains : « un faux pape doit surgir des régions de Sicile, qui sera choisi et érigé par Frédéric, roi de Sicile... il fera empereur le roi Frédéric, qui avec le roi d'Aragon et huit autres rois iront contre le royaume de France et le royaume du roi Robert (de Naples) et le détruiront, et le roi de France sera vaincu par eux²² ». Ils pensent que l'Antéchrist est déjà né et attendent son règne pour 1335. Lors de la guerre des rois coalisés il y aura un tel massacre et un tel bain de sang que les chevaux nageront dans le sang jusqu'au poitrail. Les défenseurs de l'église charnelle mourront en grand nombre, alors

18 *Ibid.*, p. 389. Ces idées circulent pour prouver la supériorité du spirituel et ses rapports avec la société civile, avant d'être théorisées par Guillaume d'Ockham. R. Scholz, *Unbekannte kirchenpolitische Steitschriften*, 2 vol., Rome, 1914.

19 p. 318. L'Antéchrist précède la venue du Christ à la fin des temps ; l'Antichrist vient contre lui.

20 Manselli, o. c., p.306.

21 Les tertiaires catalans suivent cette interprétation, J. Pou i Martí, *Visionarios, Beguinos y Fraticellos catalanes (siglos XIII-XIV)*, Vich, 1930, p. 27-28.

22 *Liber*, p. 309, 330. Ils hésitent sur la personne du faux pape : ce sera Henri de Cève ou Angelo Clareno, tous deux franciscains, dont le second a quitté l'ordre et dont le premier appartient à la fraction destinée à périr, ou Philippe de Majorque, jugé apostat.

que les spirituels se seront abrités dans l'arche de Noé. Après la défaite viendront les Sarrasins, qui débarqueront à Salses et entreront en France par Narbonne, abuseront des chrétiennes et en amèneront beaucoup captives pour pouvoir abuser d'elles. Le massacre aura été tel que par concupiscence les femmes en seront réduites à êtreindre des arbres²³. Alors, après la mort de l'Antichrist, les « hommes spirituels évangéliques » sortiront des abris qu'ils étaient allés trouver dans les cavernes et les rochers des montagnes (Ap. 14, 1-5). Olieu interprète ce verset au figuré : « ils ont pris refuge dans le commerce ferme et résolu des saints », les tertiaires le prennent au sens littéral, le secours du refuge. Les rescapés, sortis de l'arche de Noé, sont les élus du temps nouveau, où l'ère de l'amour succédera à l'ère de la loi. L'Esprit Saint sera donné en abondance « comme la flamme dans la fournaise du four », et les hommes vivront dans une telle paix « qu'une jeune vierge pourra aller seule de Rome à Saint-Jacques de Compostelle sans être importunée par personne », ils s'aimeront d'un très grand amour et partageront tous les biens. Ce temps est si proche que les petits enfants d'aujourd'hui le verront.

Bernard Gui juge que « ces hommes présomptueux rêvent sur le cours des temps et la fin du siècle, répandant d'affligeants mensonges sur la venue de l'Antichrist, dont ils affirment qu'elle est imminente. Tout, parce qu'en partie hérétique, en partie extravagant, en partie fabuleux, doit être reconnu comme condamnable et à poursuivre, plus dans ses représentants que dans le discours, parce qu'il n'est pas soutenu par la raison, ni étayé par une autorité ni par quelque vrai rapprochement²⁴ ». Cependant il s'efforce de noter avec soin ces insanités. Beaucoup, dit-il, se sont soumis, mais aucun des soixante dix brûlés, ni les seize dont il a choisi de reproduire l'interrogatoire. Le greffier en a noté l'intégralité, ainsi l'écrit transmet leurs paroles mêmes. Ils témoignent avec courage, chacun expose sa croyance, et parfois son opinion personnelle, fruit d'une réflexion qui ne concorde pas toujours exactement avec celle d'un autre poursuivi.

Car l'inquisiteur rencontre une difficulté inattendue : les inculpés ne reconnaissent pas la validité du tribunal, qui émane de l'église charnelle, et il leur arrive de transformer un interrogatoire en profession de foi et d'accuser leurs juges d'hérésie. Face à eux ils adoptent l'attitude qui leur

23 Bernarda de Na Jacma, *ibid.*, p.312. Bernard Gui affirme que cette prédication existe dans la *Postille in vulgari*, ce qui décèle un texte différent du texte original en latin.

24 *Ibid.*, p. 392.

paraît s'accorder à leur foi, sans se renier ni trahir. Avant de déposer ils doivent jurer de témoigner « sur soi et sur les autres », et ils ne veulent ni adjurer ni dénoncer. Le *Livret sur la mort du Saint Père* leur enjoint de se taire, pour ne pas risquer de livrer la sainteté d'Olieu aux aboiements de chiens enragés. Le silence est la meilleure tactique, mais intenable. Les prisonniers du château des Allemans avaient fait entre eux un pacte de silence : ils avaient convenu qu'ils n'étaient pas tenus de répondre, sauf sur la foi. Ils ont été dénoncés par Pierre de Na Bruna, qui dit se repentir. En fait, il se tire d'affaire à bon compte, car l'attitude des autres prisonniers ne varie pas. Ainsi, Raimond d'Antusan, après avoir appris que ses deux hôtes ont été pris, s'est empressé d'aller les dénoncer.

En attendant que l'Inquisition soit abolie, il leur faut l'affronter. Pierre Mauriès, après avoir refusé de répondre, finit par dire devant l'inquisiteur de Toulouse que les inquisiteurs de Marseille et Carcassonne sont devenus hérétiques, « et d'aucun homme il n'a pensé autant de mal que de ces deux inquisiteurs », et que les prélats deviendront hérétiques s'ils persévèrent. Bernard de Na Jacma, après son premier procès, suivi d'abjuration, est rentré chez lui à Belpech sans rien changer à ses habitudes. Il a reçu chez lui « un apostat et un des chefs de la secte des béguins ». Au lieu de les faire prendre il a soutenu que Pierre Tort habitait ouvertement Carcassonne, et empêché sa capture. Il a répondu qu'il ne voulait pas dénoncer, et refusa de répondre. Comme on l'admonestait à propos du pouvoir papal, il a demandé : « Croyez-vous que si le pape lie la queue d'un âne sur terre, elle sera déliée dans le ciel ? ». Pierre Tort, repris, est accusé d'avoir aidé les fugitifs et de les avoir guidés vers des abris avant de s'en servir à son tour²⁵. Chacun répond sur sa foi, c'est-à-dire sur lui-même, non sur les autres. Raimond de Bouich, estimant qu'il n'était pas tenu de jurer ni de répondre, sauf sur sa foi, refusa de se croire excommunié et défendit ses erreurs en affirmant que ce n'était pas des erreurs mais la vérité. Après trente cinq jours de prison il consentit à avouer et évita le bûcher. Guilhem Doumenc Verrier, fabricant de chandelles, membre du groupe de Pierre Trencavel, pris en Arles et mené à Carcassonne, après avoir abjuré, s'en repent, et, malgré l'exposé de preuves et autorités tirées de l'Écriture pour lui prouver qu'il se trompe, persiste à croire qu'il soutient la pure vérité de la foi catholique. Son exposé recoupe celui des Toulousains. Raimond Etienne, bien qu'emprisonné et « interrogé avec diligence », ne veut pas

25 P. 308, 309, 326. L'autre béguin capturé, resté anonyme, a été brûlé.

davantage reconnaître ses erreurs. Enfin, les deux relaps, Pierre Doumenc et Pierre Hospital, affirment se repentir de leur lâcheté antérieure. L'un et l'autre expliquent par le remords leur abandon des croix de feutre qui leur avaient été imposées : Pierre Doumenc regrette d'avoir offensé Dieu en les portant, Pierre Hospital estime que « plus il les porterait plus il ferait offense à Dieu, et ceux qui les lui ont imposées et lui qui les a reçues ont gravement offensé Dieu²⁶».

Fables extravagantes, mais aussi preuve d'une résistance opiniâtre. Bernard Gui, faute de l'abattre, s'en tient à sa conduite habituelle : éradiquer l'hérésie en abattant l'hérétique. Peine perdue : les bûchers attirent une foule exaltée, avide de reliques des martyrs. La crise interne à l'ordre franciscain a provoqué des poursuites contre les Spirituels un peu partout en Europe, en Catalogne, en Flandre et en Allemagne, où elle a suscité à notre époque l'attention d'un certain Joseph Ratzinger, mais elle a pris en Languedoc une tournure particulière avec l'œuvre de Pierre Déjean Olieu. Sa *Postille* est une exégèse de l'Apocalypse spéculant sur les temps de la fin ; en la rédigeant en 1297 il s'est posé la question de la fausse prophétie, car en 1260 Joachim de Fiore avait prédit à Richard Cœur de Lion la réussite de sa Croisade, contredite par les événements²⁷. Olieu a résolu le problème par l'intermédiaire des aléas de l'inspiration et en a tiré une leçon d'humilité.

Celle-ci échappe totalement à ses disciples. Les « frères narbonnais » ont érigé un culte autour de Pierre Déjean Olieu, de ses écrits et de son sépulcre. Ils ne se contentent pas d'affirmer qu'il a reçu sa doctrine par illumination et qu'il est un saint non encore canonisé ; dans leur exaltation ils en viennent à proclamer que dans l'Église de Dieu il n'y a d'autres docteurs que saint Paul et lui. « La vérité du Christ et l'intelligence du livre de l'Apocalypse lui furent spécialement dévoilées, et ils sont nécessaires pour ce temps final, où ils donnent à comprendre la malice de l'Antichrist et de ses disciples, c'est-à-dire les prélats et les religieux, qui sont des pharisiens. Ceux qui ne les reçoivent pas sont aveugles, et ceux qui les condamnent sont hérétiques. Il est la clarté et la lumière que Dieu mit en ce monde, et ceux qui ne la voient pas marchent dans les ténèbres ». Les

26 P. 383, 387.

27 Condamnation en Avignon le 27 mars 1329, H. Denifle et E. Chatelain, *Chartularium Universitatis Parisiensis*, t. I, Paris 1889, p. 322. Tardive, elle indique l'hésitation à son propos. Et c'est le texte qui est condamné, non la méthode.

frères glosent : c'est Olieu que désigne le verset de l'Apocalypse : « l'ange dont le visage était comme un soleil et qui tenait dans sa main un livre ouvert » (Ap., 10-1-2)²⁸.

Avec un abrégé de la *Postille* ils diffusent leurs propres visions à partir d'elle. Ils l'ont interprétée en se situant dans le futur qu'elle annonce, et mis au présent. Le petit groupe s'est enfermé dans une intransigeance obsessionnelle, au point d'identifier le faux pape à venir à deux franciscains, Angelo Clareno, ou Henri de Cève, dont le groupe constitue la seconde fraction de l'Ordre, destinée à périr, et qu'Angelo a quitté, mais désigné selon sa logique propre : il doit sortir de l'ordre des frères mineurs puisque cet ordre est le plus élevé, comme Lucifer appartenait à la hiérarchie la plus élevée. La suite de l'identification livre leur espoir caché : les dix rois détruiront le royaume de France et le royaume du roi Robert, *et le roi de France sera vaincu par eux*²⁹. Au mépris de l'Église possédante se mêlent les sentiments antifrançais. Le traumatisme subi lors de l'arrivée des Croisés ne s'est, trois quarts de siècle plus tard, pas effacé.

L'exégèse d'Olieu qui place la rupture du sixième sceau lors du sac de Béziers, s'enracine dans son Languedoc natal. A sa suite, les franciscains constatent le ravage causé par l'alliance du roi et de l'Église. Les Croisés et leurs descendants continuent, trente, quarante ans plus tard, à régir la terre conquise. Louis IX, conscient que la paix ne pourrait être obtenue que par la justice, a nommé des enquêteurs royaux chargés de recueillir les plaintes des habitants. Elles ont mis en évidence les exactions des officiers royaux, traçant le tableau d'un pays colonisé³⁰. Le clergé rallié profite des confiscations. Benoît d'Allignan, abbé de Lagrasse avant de devenir évêque de Marseille, témoigne sans le vouloir de l'attitude du peuple devant le spectacle des bûchers. Il s'interroge : « que répondre à ceux qui admirent le courage des hérétiques devant leur supplice, et appellent martyr ce qui est en réalité le début du supplice éternel ? », et s'étonne : « ils vont au bûcher et à la mort non seulement courageux mais même joyeux ». En réponse il faut raisonner les sots séduits par leur entêtement. Et il conclut : « porter le fer dans la plaie s'impose, lorsque les calmants restent inopérants ». Or, Benoît d'Allignan était lui-même bénéficiaire de fiefs confisqués pour

28 P. 301, 302, 311, 316, 318, 319, 321, 322, 325, 329. Saint Paul à cause du portrait du maître d'erreur dans l'épître aux Thésaloniciens.

29 *Liber*, p. 309, 330.

30 A. Molinier, éditeur des enquêtes, *Histoire générale du Languedoc* de Dom Vaisette, t. VIII, « une administration capricieuse, brutale, exigeante et avide », p. 474. Les encours d'hérésie ont fourni une occasion d'enrichissement à la fois aux nouveaux venus et aux évêques et abbés.

hérésie³¹. A l'inverse de la tranquillité d'esprit de l'abbé, des consciences catholiques s'émeuvent, choquées par l'intraitable dureté des officiers royaux et du haut clergé. Olieu, suivant sa voie, a donné un sens spirituel à l'état pitoyable de la région, et apporté une solution en recourant à la théologie de l'histoire. Au second âge va succéder le troisième, celui de l'Esprit Saint, qui sera tout entier amour. Si l'Église se conduit ainsi, c'est qu'elle est encore imparfaite, et traverse une période qui la conduira à s'amender. Les troubles passés donnent le modèle inversé des troubles à venir. Par réaction Olieu prédit la fin de l'imbrication de l'Église et du pouvoir, et la réforme de l'Église hiérarchisée en église communautaire.

Les « frères de Narbonne » diffusent un schéma des temps de la fin dont les séquences, transmises par les tertiaires, se présentent dans cet ordre :

- élection,
- épreuves,
- période de retraite,
- retour glorieux.

Ce schéma ne correspond pas à celui d'Olieu, subtil et complexe, et tout entier au futur. Les franciscains de Narbonne, tournés vers l'Orient, savent le grec, attendent la fin du schisme, et croient l'Église de Byzance plus apte que Rome à recevoir le message de l'Ange. Ils ont donc tiré le récit du traité de saint Cyrille de Jérusalem, qui donne la date de 1335 comme celle du début du règne de l'Antichrist, dépeint non comme l'inverse du Christ mais le double de Lucifer et dont il fait le maître d'erreur³². Ils pensent être en train de vivre la seconde phase, celle des épreuves, inéluctable, et interprètent la période de retraite à venir en faisant appel au thème du peuple caché pour expliquer la survie des élus. Les persécutés sont le grain des fidèles que la moisson séparera de la paille des apostats. Leur vision de la fin respecte celle d'Olieu, mais en la rétrécissant, et donne une explication, non de l'Histoire, mais de leur histoire : elle offre leur revanche aux opprimés, et donne un sens au malheur occitan. Le triomphe apparent de leurs adversaires est éphémère, il n'est qu'une étape dans la

31 A. Amargier, « Benoît d'Allignan, évêque de Marseille (1229-1268), le contexte et l'esprit d'une théologie », *Le Moyen-Age*, t. LXXIII, 1996, p. 443-462. Le texte doit dater de 1242. Benoît était en 1224 abbé de Lagrasse, « En juin 1226, Benoît fut porteur des lettres que les habitants de Carcassonne écrivirent au roi Louis VIII pour l'assurer de leur soumission ; le roi, pour récompenser l'abbé des services qu'il lui avait rendus pendant le siège de cette ville, lui accorda, la même année... toutes les confiscations de fiefs faites sur les hérétiques », HGL, t. IV, 1876, c. 480.

32 Patrologie grecque de Migne, t. 33, c. 885-886.

marque du temps à travers les tribulations présentes et futures vers le règne de l'Esprit. Sous l'aspect d'une lutte mystique, cette prédiction apporte l'espoir.

Le petit groupe prend place dans la longue théorie des fanatiques de l'Apocalypse qui surgissent à chaque époque de crise³³. En Narbonnaise et Toulousain son importance se mesure au nombre des bûchers et des sentences condamnant à la prison perpétuelle, mais elle a duré une génération. Spirituels et tertiaires, persuadés de l'imminence du cataclysme, isolés par leur vœu, restent coupés du monde laïc. Les mouvements millénaristes contestent le politique en s'attaquant au religieux, eux au contraire le disculpent en apparence, attribuant son caractère imparfait à une étape, et transfigurant la souffrance en tribulation, mais leur imaginaire, travaillé par leur mémoire, condamne les deux pouvoirs : le passage au règne de l'Esprit abolit l'ordre de la société contemporaine. Mais ils n'ont pas de disciples. Repliée sur soi, secrète, protégeant des fugitifs, persuadée de l'imminence de la fin, leur communauté ne s'est pas souciée de transmettre. Le pape qu'ils récusaient, Jean XXII, et qui était leur compatriote, que peut-être ils avaient rencontré, ne s'est pas enfui, chassé par l'avance des dix rois. Le sépulcre d'Olieu à Narbonne a été démoli, et ses écrits délaissés. La théologie de l'histoire est abandonnée. L'Antichrist n'est pas venu. Ignorés à Cintegabelle, à Belpech, à Saverdun et Mazères, les seize sont entrés dans l'oubli, nulle semence ne s'est levée du sang de ces martyrs.

33 Cf. B. Mc Ginn, *Visions of the End. Apocalyptic Traditions in the Middle Ages*, New York, 1979 ; R.K. Emmerson, *Antichrist in the Middle Ages. A Study of Medieval Apocalypticism*, Art and Literature, Seattle, 1981.